

DJSR n° 295/2020

LE PRÉSIDENT D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'Éducation,
Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 17,
Vu l'article 15 du règlement intérieur d'Université Côte d'Azur 3^{ème} partie,
Vu la proposition des instances de l'EUR SPECTRUM concernant la nomination du Directeur, en date du 18/11/2020,
Vu l'élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur lors du conseil d'administration en date du 9 janvier 2020,
Vu l'avis du COPIL d'Université Côte d'Azur, en date du 7 décembre 2020,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1 :

M. Médéric ARGENTINA est nommé directeur de l'Ecole Universitaire de Recherche SPECTRUM.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est soumis à publicité, il sera affiché dans les locaux de l'EUR SPECTRUM et publié sur le site internet de l'établissement.

ARTICLE 3 :

La Directrice Générale des Services Adjointe en charge de la sécurisation des procédures et décisions d'UCA est chargée de l'exécution du présent arrêté.



Nice, le 8 décembre 2020

Le Président d'Université Côte d'Azur,

Jeanick BRISSWALTER 

Copie :
M. Le Recteur
Intéressé